

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE LAC-BROME**

Le 15 septembre 2020

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de  
Ville de Lac-Brome tenue le mardi 15 septembre 2020 à 17h, au  
Centre Lac-Brome, sis au 270, rue Victoria, à Lac-Brome.**

La séance est tenue en public selon les directives de santé du gouvernement du Québec en lien avec la pandémie COVID-19

Sont présents : madame la conseillère Lucy Gagnon, ainsi que messieurs les conseillers Lee Patterson, Pierre Laplante, Ronald Myles et David Taveroff.

Tous formant quorum sous la présidence du maire Richard Burcombe.

Absente : madame la conseillère Louise Morin

Aussi présents: le directeur-général Gilbert Arel et le Greffier, Me Owen Falquero.

Une (1) personne assiste à la séance.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**1.1 Ouverture de la séance – Informations générales**

Sur constatation du quorum, le maire Richard Burcombe déclare l'ouverture de la séance à 17h00

2020-09-316

**1.2 Adoption/Modification de l'ordre du jour**

*Il est  
Proposé par Pierre Laplante  
Appuyé par David Taveroff  
Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour - 0 contre)*

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

**ADOPTÉ**

**2 LÉGISLATION – AVIS DE MOTION / RÈGLEMENTS**

2020-09-317

**2.1 Règlement 2020-07 – Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 428 400 \$ afin de financer une nouvelle conduite du réseau d'égout dans le village de West-Brome de Ville de Lac-Brome – Adoption**

ATTENDU le désir du Conseil d'effectuer l'installation d'une station de traitement des eaux usées pour le réseau d'égout isolé de West-Brome;

ATTENDU QUE l'Auberge West-Brome désire se brancher à cette station de traitement des eaux usées et pour ce faire une nouvelle conduite doit être construite;

ATTENDU QUE les travaux devront être terminés pour le 31 décembre 2020;

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du 8 septembre 2020 et que le projet de règlement a été présenté à cette même séance;

ATTENDU QUE les élus déclarent avoir reçu le règlement dans les délais prévus par la loi et consentent à être dispensés de sa lecture;

ATTENDU QUE le greffier a pris les démarches nécessaires pour que ledit projet de règlement soit mis à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance;

ATTENDU QUE ce règlement remplace le règlement 2020-03, les deux règlements ayant le même objet;

*Il est*

*Proposé par Ronald Myles*

*Appuyé par Pierre Laplante*

*Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)*

QUE le Conseil adopte le *Règlement de secteur 2020-07 – Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 428 400 \$ afin de financer une nouvelle conduite du réseau d'égout dans le village de West-Brome de Ville de Lac-Brome.*

**ADOPTÉ**

**2020-09-318**

**2.2 Règlement 2020-08 (Modifiant les règlements 2020-01 et 2020-04 – Règlement imposant des taxes foncières générales et spéciales pour l'année 2020) - Adoption**

ATTENDU QUE lors de la séance ordinaire du Conseil du 8 septembre 2020, étaient donnés l'avis de motion et la présentation du Règlement 2020-08 (Modifiant les règlements 2020-01 et 2020-04 – Règlement imposant des taxes foncières générales et spéciales pour l'année 2020);

ATTENDU QU' une copie dudit règlement était remise aux membres du Conseil dans les délais requis par la Loi et que ceux ici présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE le greffier a pris les démarches nécessaires pour que copies dudit règlement soient mises à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance;

*Il est*

*Proposé par Richard Burcombe*

*Appuyé par Lee Patterson*

*Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)*

*Le maire Burcombe ayant exercé son droit de vote*

QUE le Conseil adopte le Règlement 2020-08 (Modifiant les règlements 2020-01 et 2020-04 – Règlement imposant des taxes foncières générales et spéciales pour l'année 2020).

**ADOPTÉ**

**2020-09-319      2.3 Règlement 2020-09 (Modifiant les règlements 2020-02 et 2020-05 - Règlement décrétant la tarification pour le financement de certains biens et services de la Ville pour l'année 2020) – Adoption**

ATTENDU QUE lors de la séance ordinaire du Conseil du 8 septembre 2020, étaient donnés l'avis de motion et la présentation du Règlement 2020-09 (Modifiant les règlements 2020-02 et 2020-05 - Règlement décrétant la tarification pour le financement de certains biens et services de la Ville pour l'année 2020);

ATTENDU QU' une copie dudit règlement était remise aux membres du Conseil dans les délais requis par la Loi et que ceux ici présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE le greffier a pris les démarches nécessaires pour que copies dudit règlement soient mises à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance;

*Il est*

*Proposé par Richard Burcombe*

*Appuyé par Lucy Gagnon*

*Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)*

*Le maire Burcombe ayant exercé son droit de vote*

QUE le Conseil adopte le Règlement 2020-09 (Modifiant le règlement 2020-02 et 2020-05 - Règlement décrétant la tarification pour le financement de certains biens et services de la Ville pour l'année 2020).

**ADOPTÉ**

**3. ADMINISTRATION**

**2020-09-320**

**3.1. Octroi de contrat – Gazébo**

ATTENDU QUE le programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA) est un programme du gouvernement fédéral qui offre des subventions pour des projets dirigés par et pour les aînés;

ATTENDU QUE les responsables du parc Prouty à Bondville souhaitent faire l'installation d'un abri permanent du type gazébo afin d'améliorer la qualité du parc;

ATTENDU QUE le Conseil désire réaliser ce projet au parc Prouty;

ATTENDU QUE la Ville a reçu une subvention au montant de 25 000\$ du programme PNHA;

ATTENDU la demande de prix à deux entrepreneurs pour la conception et installation du gazébo;

ATTENDU QUE deux entrepreneurs ont fait des soumissions, dont voici le détail:

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Prix, taxes incluses</b>
Gazébec	27 823,95 \$
Groupe Somac	28 324,09 \$

ATTENDU la recommandation de Cynthia Brunelle, Directrice des Loisirs, du Tourisme, de la Culture et de la Vie communautaire d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire, Gazébec;

*Il est*

*Proposé par Lucy Gagnon*

*Appuyé par Pierre Laplante*

*Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)*

QUE le Conseil accorde le contrat de conception et installation du gazébo à Gazébec pour la somme de **27 823,95 \$**, taxes incluses.

**ADOPTÉ**

**2020-09-321**

**3.2 Signalisation – parcs, sentiers, et entrées de la Ville**

ATTENDU le Plan directeur des parcs et des sentiers;

ATTENDU l'installation des ponts à l'Anse Trestle en 2019;

ATTENDU QUE le Conseil désire remplacer et bonifier la signalisation pour les parcs, sentiers, et entrées de la Ville;

ATTENDU la demande de prix à trois entrepreneurs;

ATTENDU QUE trois entrepreneurs ont fait des soumissions, dont voici le détail:

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Prix, avant taxes</b>
Productions Innex	83 942,00 \$
Kalitec	135 622,00 \$
Enseignes Perfection	108 717,00\$

ATTENDU la recommandation de Cynthia Brunelle, Directrice des Loisirs, du Tourisme, de la Culture et de la Vie communautaire d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire, Productions Innex;

*Il est  
Proposé par David Taveroff  
Appuyé par Pierre Laplante  
Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)*

QUE le Conseil accorde le contrat pour la conception et installation de signalisations aux parcs, sentiers et entrées de la Ville à Productions Innex pour la somme de **83 942,00 \$**, avant taxes;

QUE soit affecté au paiement de cette dépense ce même montant, lequel sera financé à même le Règlement 618 décrétant une dépense et un emprunt de 1 500 000\$ pour des dépenses en immobilisations de Ville de Lac-Brome et remboursable sur une période de dix (10) années.

**ADOPTÉ**

**2020-09-322 3.3 AO 2020-13 – Raccordement au réseau d’égouts – Auberge West-Brome**

ATTENDU l’appel d’offres AO 2020-13 pour le raccordement de l’Auberge West-Brome au réseau d’égouts dans le secteur West-Brome;

ATTENDU QUE trois soumissions étaient reçues par la Ville dans le cadre de cet appel d’offres :

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Taxes incluses</b>
T.G.C Inc.	477 000,00 \$
Les Entreprises Delorme	473 257, 80 \$
Groupe AllaireGince	390 915,00\$

ATTENDU QUE la plus basse soumission conforme est celle de Groupe AllaireGince au montant de 390 915,00 \$, taxes incluses;

*Il est  
Proposé par Ronald Myles  
Appuyé par Lucy Gagnon  
Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)*

QUE le Conseil accorde à Groupe AllaireGince le contrat AO 2020-13 pour le raccordement de l’Auberge West Brome au réseau d’égouts du secteur West-Brome au montant de **390 915,00 \$**, taxes incluses, le tout conditionnellement à l’autorisation du *Règlement d’emprunt 2020-07* par le Ministère des Affaires municipales et de l’Habitation;

QUE soit affecté au paiement de cette dépense ce même montant, lequel sera financé à même le *Règlement 2020-07 décrétant une dépense et un emprunt de 500 000\$ afin de financer une*

*nouvelle conduite du réseau d'égout dans le village de West-Brome de Ville de Lac-Brome.*

*ADOPTÉ*

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**2020-09-323**

**5. LEVÉE DE LA SÉANCE**

*Il est*

*Proposé par Ronald Myles*

*Appuyé par David Taveroff*

*Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour - 0 contre)*

QUE la séance soit levée, l'ordre du jour étant épuisé.  
Il est 17h16.

*ADOPTÉ*

---

Richard Burcombe  
Maire

---

Me Owen Falquero, B.A, LL.B., J.D.  
Greffier